

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2144 - 4 septembre 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50€

**Contre les gouvernants
au service des possédants**

**les travailleurs
ne peuvent compter
que sur eux-mêmes**



**Solidarité
avec les travailleurs
de Continental**

p. 3

Sommaire

Leur société

- p.4 ■ Évasion fiscale : riches et entreprises la pratiquent en grand, et souvent légalement
- p.5 ■ Chômage en hausse : les entreprises font des profits et licencient
 - Sarkozy, Hortefeuix et l'insécurité
 - Trois mois après le lancement du RSA on est loin de compte
- p.8 ■ Déficit budgétaire
 - Éducation nationale : des discours loin de la réalité
 - Fournitures scolaires : plus lourdes pour le budget des familles
- p.9 ■ Justice : un pas vers la suppression des juges d'instruction
 - Pénurie de logements
 - le Bisphénol A un poison pour tous les biberons
- p.12 ■ Après l'Université d'été du PS
 - Les Verts et la taxe carbone
 - Lutte Ouvrière à la fête de L'Humanité les 11,12 et 13 septembre

Dans le monde

- p.6-7 ■ États-Unis : Obama se heurte aux compagnies d'assurances mais ne prend pas en compte les besoins des classes populaires
 - Edward Kennedy rejeton d'une famille de la grande bourgeoisie américaine
 - Gabon : mascarade électorale

Dans les entreprises

- p.10 ■ Mulhouse : La Poste et les apprentis
 - CHU de Rouen : Bachelot n'était pas la bienvenue
 - Maisons de retraite : les tarifs risquent d'exploser
- p.11 ■ Molex-Villemur-sur-Tarn : le bras de fer continue
 - PSA Mulhouse
 - Alsace : la privatisation du traitement du chômage
 - Hausses de l'électricité : matraquage des petits consommateurs

• Une correspondance de Guadeloupe

Affaire Delphine Prudhomme Recul du recteur face à la mobilisation !

Delphine Prudhomme, professeur au lycée jardin d'essai aux Abymes, co-secrétaire académique du SNES, membre du LKP où elle représente la FSU, est victime de « poursuites disciplinaires » de la part de son proviseur et du rectorat de Guadeloupe.

Il lui est reproché surtout son activité syndicale, sa participation à un journal de jeunes, *Rebelle*, et ses sympathies envers l'organisation d'extrême gauche, trotskyste, Combat Ouvrier. En fait, seules ses idées et son action syndicale et politique lui sont reprochées, ce qui est inadmissible.

Une centaine de manifestants se présenta devant le rectorat le mardi 25 août pour protester contre les mesures disciplinaires envisagées contre Delphine Prudhomme.

Une première entrevue eut lieu avec la délégation constituée d'Elie Domota pour le LKP, René Beauchamp pour l'intersyndicale de l'éducation, Max Céleste pour le comité de soutien, Alex Bissainthe pour le SNES, Gérard Alidor pour l'UNSA et Delphine Prudhomme.

Le recteur étant en France, la délégation fut reçue par madame Arékian, chef de cabinet du recteur et son adjointe. Tour à tour les différents membres de la délégation sont intervenus pour dénoncer les mesures qui frappent Delphine Prudhomme, et faire part de leur stupeur devant un tel acharnement. Ils réclamèrent la levée immédiate de toute poursuite et une entrevue avec le recteur. Madame Arékian eut un contact téléphonique avec le recteur immédiatement après. Ce dernier déclara qu'il ne pouvait recevoir la délégation avant d'avoir vu le dossier. La délégation décida alors qu'elle se rendrait de toute façon le lundi 31 à 9 h au rectorat et exigeraient d'être reçue par le recteur. Dans l'après-midi, le recteur faisait savoir qu'il recevrait la délégation le vendredi 28 août à 15 h. Puis le lendemain il fit une déclaration publique disant qu'il mettait fin aux poursuites disciplinaires et que le rendez-vous du vendredi n'avait plus lieu d'être. Le proviseur du lycée jardin d'essai, le lycée où tra-

vaille Delphine Prudhomme, lui fit savoir qu'elle pouvait venir chercher la lettre du recteur à son bureau. Madame Prudhomme s'y rendit accompagnée de Max Céleste. Ce dernier répondit au proviseur qui réclamait maintenant « la paix » en quelque sorte dans son lycée entre lui et Mme Prudhomme : « *La balle est dans votre camp. Nous prenons acte de la levée de la procédure de poursuites, mais il reste le blocage de la note administrative de Mme Prudhomme assortie de votre appréciation suivante "manque d'éthique", appréciation grave. Nous demandons la révision de la note par le haut et la levée de cette appréciation.* »

Le comité de soutien, le LKP et les syndicats maintinrent malgré tout le rendez-vous du vendredi 28 avec le recteur. Mais ils trouvèrent porte close. Ils décidèrent alors de se joindre à l'assemblée générale des syndicats enseignants prévue devant le rectorat le lundi 31 concernant l'ensemble des problèmes de la rentrée.

Mardi 1^{er} septembre tous ceux qui soutiennent Delphine Prudhomme iront l'accompagner à sa prise de poste lors de la rentrée des professeurs à son lycée. C'est ce qui fut demandé aux deux mille participants au meeting du LKP le vendredi 28 août au soir. Ce meeting avait été prévu bien avant sur l'ensemble des problèmes sociaux. Delphine Prudhomme y prit la parole et fut chaleureusement applaudie.

Le comité de soutien, le LKP, l'intersyndicale de l'éducation réclament la levée de toutes les sanctions contre Delphine Prudhomme et qu'aucun des éléments de cette affaire ne figure au dossier.

Cela dit, d'ores et déjà, la mobilisation autour de Delphine Prudhomme aura été payante. Elle a fait reculer le recteur, même si tout n'est pas encore réglé.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

• Rouen

Samedi 16 septembre à partir de 16 h
Oissel
Palais des Congrès d'Oissel
à l'angle de l'avenue d'Anderten et de l'avenue Saint-Julien

• Perpignan

Dimanche 20 septembre à partir de 12 h
Claira
Parc de la Chapelle Saint-Pierre

• Dijon

Dimanche 20 septembre à partir de 12 h
Salle de Marsannay-la-Côte

• Tours

Samedi 26 septembre de 14 h 30 à minuit
Saint-Pierre-des-Corps
Salle des fêtes, près de la mairie

• Lyon

Samedi 26 septembre à partir de 17 h
Dimanche 27 septembre de 12 h à 19 h
Saint-Priest
Espace Mosaïque 47-49, rue Aristide-Briand (route d'Heyrieux)

• Mulhouse

Dimanche 27 septembre à partir de 11 h 30
Bollwiller
à l'Étang près de la salle des fêtes de Bollwiller

• Lille

Samedi 3 octobre de 15 h à minuit
Villeneuve-d'Ascq
Espace Concorde Quartier Cousinerie

• Rennes

Samedi 3 octobre
Centre social Carrefour 18 - 7, rue d'Espagne (métro Henri Fréville)



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Contre des gouvernants au service des possédants, les travailleurs ne peuvent compter que sur leurs propres forces

« Vous allez voir ce que vous allez voir », telle pourrait être la devise de ce gouvernement. On a vu les banquiers, dont les spéculations sont responsables de la crise, convoqués à Bercy et à l'Élysée pour la énième fois. Et ressortir souriants, car il n'a pas été question d'interdire les super-bonus des traders, pour ne pas les faire fuir vers l'étranger. Ce qui constitue un feu vert à la poursuite de la spéculation. Et il a été encore moins question d'interdire aux banques d'utiliser les milliards reçus de l'État pour distribuer des dividendes à leurs actionnaires.

On a vu le gouvernement, soudain soucieux de l'environnement, dire qu'il allait appliquer le principe du pollueur-payeur. Mais le prétendu pollueur qui paierait, c'est celui qui ne peut pas se passer de sa voiture pour aller travailler, c'est celui qui n'aurait pas les moyens de faire isoler son habitation, et encore moins d'acheter une maison à « énergie positive ». Quant aux gros pollueurs que sont la plupart des industriels, ils n'ont pas à s'inquiéter. La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, leur garantit, dans une interview donnée au journal *Le Monde* des 30 et 31 août que pour eux la taxe carbone sera largement compensée par la suppression de la taxe professionnelle, et ajoute en prime : « *Nous réfléchissons à des réductions de charges salariales* », c'est-à-dire à de nouvelles réductions du financement de la Sécurité sociale et des retraites des travailleurs. On a vu le ministre du Budget, Éric Woerth, annoncer qu'il avait les noms de 3000 évadés fiscaux. Et décider de les poursuivre, ou simplement d'en publier la liste ? Que non ! Leur donner jusqu'à la fin de l'année pour négocier discrètement la régularisation de leur situation.

Quand de petites gens n'ont pas le moyen de payer leurs impôts en temps et en heure, il n'y a pas de délais pour leur infliger une majoration. Mais les riches qui fraudent le fisc ont droit à d'autres égards. Sans compter ceux qui se font domicilier en toute légalité dans des paradis fiscaux.

Mais tout cela n'est pas étonnant. Le partisan de la « moralisation du capitalisme » que prétend être l'avocat d'affaires Sarkozy n'a évidemment pas envie de

faire de la peine à ses amis milliardaires. Christine Lagarde a été présidente du comité stratégique mondial de Backer et McKenzie, l'un des plus grands cabinets d'affaires de la planète, et administratrice du groupe bancaire ING. Au gouvernement, elle reste au service de ces gens-là. Éric Woerth fut directeur en France du cabinet de conseils aux entreprises Arthur Andersen qu'il quitta en 2002 pour entrer au gouvernement. Le moment était bien choisi : c'était l'année où, aux États-Unis, Arthur Andersen sombrait dans un scandale financier.

Alors, quand ces gens-là prétendent défendre les intérêts de tous les habitants de ce pays, ils se moquent du monde. Ils défendent les intérêts de leur milieu, des industriels et des banquiers, et toute leur politique vise au contraire à pressurer la grande majorité de la population pour permettre à la bourgeoisie de maintenir ses profits malgré la crise que sa rapacité a déclenchée.

Malheureusement, pour avoir généralement moins de liens avec la haute bourgeoisie, les hommes et les femmes politiques qui prétendent incarner l'opposition à la politique de Sarkozy-Fillon ne proposent pas une politique fondamentalement différente. Ils sont tous partisans de ce système économique qui repose sur la propriété privée des grandes entreprises, c'est-à-dire d'un système qui fait de la course au profit individuel le moteur de l'économie. Ils ne veulent pas changer ce système. Ils voudraient être admis à le gérer. Et quand ils sont au gouvernement, ils défendent eux aussi les intérêts des capitalistes. On l'a bien vu il n'y a pas si longtemps avec le gouvernement Jospin. Et c'est le « socialiste » Rocard qui a préparé la « réforme » du système des retraites, comme il s'est fait le champion de la taxe carbone.

Pour mettre un coup d'arrêt à l'offensive que patronat et gouvernement mènent depuis des années contre le monde du travail, ce n'est pas sur les élections régionales de 2010, ni sur les présidentielles de 2012, que les travailleurs peuvent compter. Mais sur la force collective qu'ils représentent quand ils entrent en lutte.

• Condamnation des salariés de Continental

Une attaque en règle contre tous les travailleurs

Mardi 1^{er} septembre, le tribunal de Compiègne a donc condamné six des sept salariés poursuivis pour la manifestation du 21 avril 2009 à la sous-préfecture de Compiègne.

Des peines de trois à cinq mois de prison avec sursis sont tombées et pour finir le tribunal a condamné solidairement les six salariés à payer à l'État les sommes que celui-ci réclamerait pour les prétendus dégâts qu'il y aurait eu à la sous-préfecture. Le montant à payer n'a pas été fixé puisque l'État avait déclaré le 17 juillet qu'il ne lui serait pas possible d'en établir le montant exact avant plusieurs mois. D'avril à juillet il avait déjà doublé les sommes annon-

cées, les faisant passer de 30 000 à 63 000 euros. Et aujourd'hui qu'il a entrepris la remise à neuf de l'ensemble de la sous-préfecture (peinture extérieure, pose de volets, etc.), totalement indépendamment de ce qui a pu se passer le 21 avril, on peut s'attendre à tout quant au montant que l'État aura le culot de réclamer aux salariés de Continental. C'est peu dire que ce jugement suscite l'indignation, d'autant que l'État non seulement n'a pas poursuivi les dirigeants de Continental pour les multiples délits qu'ils ont commis mais leur a, en plus, offert un cadeau de 20 millions.

La procureure de la République, le 17 juillet dernier, avait reconnu qu'elle était incapable de reprocher un acte de dégra-

vation précis à un quelconque des salariés, mais qu'elle demandait leur condamnation au nom d'une responsabilité collective qui n'existe pas dans la loi. En fait cela revient à rétablir ce qui avait été aboli il y a 28 ans : la loi anti-casseur. Eh bien c'est ce que vient de faire par son jugement le tribunal de Compiègne.

Si les juges s'en sont pris avec autant de violence aux salariés de Continental, c'est que gouvernement et patrons ne leur pardonnent pas d'avoir gagné leur combat en faisant plier leur multinationale et l'État. En quelque sorte, c'est une façon d'essayer de contre-carrer la popularité du conflit de Continental. Et puis cela sonne comme un avertissement à tous

les travailleurs qui essayent de faire face aujourd'hui aux attaques patronales et gouvernementales dans le pays.

Les centaines de travailleurs qui étaient rassemblés ce mardi 1^{er} septembre au matin à Compiègne à deux pas du tribunal partageaient ce sentiment de révolte contre ce jugement. Il y avait là les travailleurs de Continental, ainsi que ceux d'UTI, sous-traitant de Continental, toujours en lutte. Une délégation nombreuse de l'union locale CGT de Roissy, en particulier avec les salariés de Derrichebourg était présente ainsi que des délégations de Renault Cléon, Renault Douai, New Fabris. Des travailleurs de différents secteurs d'activité de Compiègne étaient là aussi. Par

ailleurs il y avait la présence d'Arlette Laguiller pour Lutte Ouvrière, d'Olivier Besancenot pour le NPA, et des élus locaux du Parti Socialiste et du Parti Communiste. Des directions nationales des différents syndicats, seul SUD-Solidaire était présent.

Les organisations syndicales de Continental ont appelé leur confédération syndicale respectivement à une réaction de protestation contre cette attaque en règle contre les travailleurs, leurs droits et les libertés publiques. Les travailleurs de Continental ont décidé de se réunir dès le lendemain en assemblée générale pour préparer la riposte qui convient.

Correspondant LO

● Évasion fiscale

Riches et entreprises la pratiquent en grand, et souvent légalement...

Le ministre du Budget, Woerth, prétend avoir obtenu de banques suisses une liste de 3 000 contribuables ayant des comptes non déclarés en France. Et d'ajouter que ces contrevenants devraient déclarer cet argent au fisc avant fin décembre, sous peine de sanctions... La bonne blague !

Quand l'administration vient d'adresser un avis d'imposition au commun des contribuables, Woerth et Sarkozy aimeraient faire croire dans les chaumières qu'ils défendraient une certaine justice en la matière. Au risque d'en faire plier de rire plus d'un dans les beaux quartiers.

D'abord, et cela a fait dire à plusieurs commentateurs que Woerth bluffait, parce qu'on imagine mal les banques suisses (ou autres) scier la branche sur laquelle elles sont assises en dénonçant leurs clients étrangers. Ensuite, parce que de l'aveu même de Woerth, il y aurait « plusieurs centaines de milliers » d'évadés fiscaux. Donc, même si Woerth en poursuivait 3 000, l'immense majorité des fraudeurs n'auraient aucun souci à se faire.

En fait, la plus formidable source d'évasion fiscale se trouve du côté des entreprises, à commencer par les plus importantes. Mais là, pas question pour un gouvernement de faire même semblant de froncer les sourcils : il fait comme si cela n'existait pas.

Il suffit pourtant d'aller sur Internet pour tomber sur une multitude d'offres de « défiscalisation off-shore » à l'adresse des

patrons petits et moyens. Car les plus gros n'ont pas besoin, eux, de tels conseils : ils disposent de moyens bien plus considérables (cabinets de conseillers fiscaux, services financiers internes) pour échapper au fisc. Et sans aucun risque, car il leur suffit de délocaliser certaines de leurs filiales ou leur maison-mère, ou encore d'affecter le règlement de telle ou telle opération à celle de leurs sociétés qui se trouve dans le pays le moins imposé... Un droit que leur garantissent en pratique tous les États au nom de la « libre circulation des capitaux », autre nom de la course au profit maximum des capitalistes, y compris au détriment des rentrées fiscales de chaque pays.

Bien sûr, Woerth, Fillon et Sarkozy pourraient trouver leur intérêt à exhiber la prise de quelques lampistes de l'évasion fiscale. Mais une chose est sûre, un certain nombre de Français ne risquent absolument rien à avoir des comptes en Suisse : ceux qui y ont établi leur résidence fiscale. Car là, on n'a plus affaire au menu fretin, mais à de très grosses fortunes que se disputent d'ailleurs les cantons helvétiques, en faisant du dumping à la baisse sur leur « forfait fiscal ».



Le Trésor est public, mais les fraudeurs sont privés.

Parmi eux, il y a bien sûr certaines personnalités du spectacle, du sport, de la télévision, mais plus encore de membres éminents du monde des affaires : la famille Peugeot, Thierry Defforey (actionnaire de Carrefour), Daniel Hechter ou Roger Zannier (commerce de l'habillement), la famille Lescure (électroménager), Jean-Louis David (chaînes de salons de coiffure), Michèle Bleustein-Blanchet (fille du fondateur de Publicis), Corinne Bouygues (TF1, BTP, etc.) Paul-George Despature (Damart)... pour ne citer que

quelques représentants du patronat français que le mensuel économique *Bilan* cite comme faisant partie des 300 plus grosses fortunes de la confédération helvétique.

Bref, du beau monde comme aime à en fréquenter Sarkozy et auquel il trouve toutes les excuses quand, comme récemment Johnny Halliday, il déclare vouloir s'installer en Suisse (ou en Belgique) pour payer moins d'impôts.

Pierre LAFFITTE

Quand le fisc leur fait les yeux doux

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le gouvernement fait semblant de faire la chasse à la fraude fiscale.

Début 2009, Sarkozy avait demandé que soit mise en place une « cellule de régularisation », censée inciter les fraudeurs à cesser de l'être. Ainsi, d'avril à juillet, malgré l'anonymat garanti aux citoyens français ayant des avoirs non déclarés dans les paradis fiscaux, et bien que leurs appels téléphoniques ne soient pas enregistrés et qu'ils puissent

rencontrer un agent des impôts, dans un endroit discret et sans avoir à décliner leur identité, cette « cellule » n'a reçu que 600 appels. Le quotidien économique et financier *La Tribune*, qui a consacré un article à cette cellule de « dégrisement », en référence aux pays qualifiés de « gris » parce qu'ils se comportent comme des paradis fiscaux, ajoutait que l'on avait précisé à son reporter – qui s'était présenté sans se faire connaître – que « nous ne contrôlons pas la

résidence (fiscale du fraudeur) des années antérieures » à sa déclaration. Il n'y a donc pas de pénalités rétroactives, alors que c'est censé être la règle en matière de fraude fiscale. Ce même journal souligne que, « pudiquement, les communiqués (du ministère du Budget) parlaient de modulation des pénalités pour tenir compte de la démarche spontanée du contribuable (qui réalisera une bonne affaire ».

Et ce même journal de souligner que l'« on n'a jamais vu les

services fiscaux aussi prévenants ». Mais il faut croire que cela ne suffit pas aux riches fraudeurs car, finalement, selon le ministère du Budget, malgré tout cela il n'aurait pu boucler que... 20 dossiers ! 20 sur plusieurs centaines de milliers d'évadés fiscaux, selon le ministre du Budget, cela en dit long sur le fait que ces gens-là savent vraiment ne pas avoir à s'en faire.

P.L.

L'art de passer l'éponge

En mars dernier, *Le Parisien* révélait que trois entreprises françaises, Michelin, Adidas et Elf, étaient accusées d'avoir fait transiter de grosses sommes d'argent par des fondations situées au Lichtenstein, afin d'échapper au fisc français. Dans la foulée, le quotidien signalait que 61 groupes familiaux (et 211

de leurs membres) ayant caché de l'argent au Lichtenstein se trouvaient également visés par le Service national des enquêtes judiciaires, qui dépend du ministère des Finances.

Éric Woerth, ministre du Budget, qui pose en cette fin d'été au va-t-en-guerre contre l'évasion fiscale, allait-il faire un

exemple ?

Pour ce qui est de Michelin, Adidas et Elf, pas de nouvelles. Quant aux 211 personnes soupçonnées, le 22 juillet devant la commission des Finances de l'Assemblée nationale, Woerth a déclaré que, pour une raison ou pour une autre... aucune ne serait poursuivie. Et d'expliquer

aux parlementaires que « le but est plutôt d'engager la discussion avec (ces fraudeurs) et de leur proposer une solution de retour, sans quoi ils ne rapatrieront pas leurs fonds ».

Un prétexte dont ce gouvernement (ou un autre) n'a sans doute pas fini de se servir.

P.L.

● Niches fiscales

Le toilettage n'aura pas lieu

Des députés UMP se faisaient fort d'augmenter les recettes de l'État en s'attaquant aux niches fiscales, au nombre de 486 en 2009, et qui représentaient un manque à gagner de près de 73 milliards d'euros. Et le gouvernement avait su faire de la publicité autour de leurs travaux, en se donnant des airs de bon comptable de l'argent des contribuables.

Mais les travaux de ces deux députés UMP, Carrez et Méhaignerie, ont dû les amener trop loin car, jeudi 27 août, ils ont annoncé qu'ils les suspendaient et qu'il n'y aurait donc pas de limitation des niches fiscales en 2010. Ils s'en expliquent ainsi : « Avec le débat sur la taxe carbone, il fallait éviter de prêter le flanc à la critique d'une droite alourdissant la fiscalité », tirant ainsi hypocritement un trait d'égalité entre une taxe carbone que payeront tous les consommateurs et des niches fiscales dont les principaux bénéficiaires sont avant tout de très riches contribuables.

Les niches fiscales ne représentent bien sûr pas la seule manière pour ces riches de payer moins d'impôts mais elles avaient manifestement du succès puisque, depuis 2003, on était passé de 418 niches à 486 aujourd'hui pour des exonérations passées de 50 à 73 milliards. Pourtant en 2004 Nicolas Sarkozy avait promis, quand il était ministre des Finances, que « les niches fiscales inutiles ou injustes seront soit supprimées soit réformées » mais à son départ de Bercy, elles étaient encore plus nombreuses.

L'exemple venait donc de haut et Sarkozy a montré depuis, avec le bouclier fiscal, tout l'intérêt qu'il porte aux impôts des plus riches permettant ainsi en 2008 à 5 660 contribuables de se mettre dans les poches 453 millions d'euros.

Carrez disait avoir découvert que : « Il y a dans chaque niche fiscale un chien qui mord ». Il a manifestement suffi qu'ils montrent juste un peu les crocs pour qu'on les laisse dormir tranquille.

Cédric DUVAL

• Trois mois après le RSA

On est loin du compte

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur au 1^{er} juin... du moins à en croire son créateur Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives et une des « vedettes » de la politique d'ouverture de Sarkozy.

Pour les chômeurs qui touchaient le RMI ou ceux qui touchaient l'allocation de parent isolé - 1,1 million de personnes - effectivement le sigle a changé au 1^{er} juin, mais ils n'ont pas touché un centime d'euro de plus. Un célibataire érémitique devait toujours se contenter de 450 euros et un parent élevant son enfant seul de 755 euros.

Mais Martin Hirsch prétendait que le RSA allait changer beaucoup pour les quelque deux millions de travailleurs pauvres qui ont une activité partielle et des salaires très bas, avec lesquels ils ne peuvent pas vivre sans calculer au centime près dès le début du mois. Ceux-là allaient toucher un complément de revenu. Ce n'était pas le Pérou puisqu'avec le RSA un travailleur seul pouvait espérer toucher 1 050 euros par mois, un couple 1 500 et un couple avec deux enfants 1 850 euros.

Ces quelques dizaines ou centaines d'euros auraient été sûrement les bienvenus mais c'était oublier qu'il y a toujours loin des promesses d'un ministre, ou d'un haut-commissaire en l'occurrence, à la réalité. En effet, la Caisse nationale d'allocations familiales, qui verse ce complément, donne le chiffre de 195 000 travailleurs qui en ont bénéficié à la fin août, soit moins d'un sur dix, trois mois après la mise en place officielle du RSA.

Le haut-commissariat conteste ces chiffres et parle de 286 000 bénéficiaires et de 815 000 dossiers déposés fin août. Et il se félicite du résultat obtenu au bout de trois mois alors qu'il s'agit d'un dispositif nouveau. D'après ces experts, l'objectif réaliste était de toucher la moitié des deux millions de bénéficiaires potentiels dans les six mois. Quant aux autres, soit quand même près d'un million de travailleurs, aucun délai n'était donné pour qu'ils touchent le complément de revenu. On voit ce qu'entendait le gouvernement par l'urgence de mettre en place le RSA.

Cédric DUVAL

• Chômage en hausse

Les entreprises font des profits et licencient

Les grandes entreprises françaises publient ces jours-ci leurs résultats pour le premier semestre 2009. Et le moins qu'on puisse dire est que ces bilans sont « globalement positifs ».

Par exemple, Total a fait 4,5 milliards d'euros de bénéfices, Sanofi Aventis 4,4 milliards (+ 22 %), France Télécom 2,5 milliards, GDF Suez 3,2 milliards, Vinci 800 millions (+ 20 %), etc. Et même des entre-

prises de secteurs qui licencient massivement, comme le bâtiment, s'en sortent : Saint-Gobain ou Lafarge gagnent moins d'argent qu'en 2008, mais en gagnent quand même (128 et 370 millions respectivement).

Ces résultats s'expliquent simplement : les entreprises font subir les conséquences de leur baisse d'activité à leurs salariés. Ainsi, des dizaines de milliers d'intérimaires ont été

licenciés, des grandes entreprises et des moins grandes procèdent à des suppressions d'emplois massives. Toutes les grandes sociétés ont eu recours à des plans sociaux ou utilisent abondamment la procédure du chômage technique. Le total des suppressions d'emplois devrait avoisiner les 600 000 en 2009, selon des estimations. Les entreprises ont également réduit les investissements, en baisse de 23 % par rapport à

2008, qui était déjà une année de stagnation.

Voilà pourquoi, simultanément, le chômage augmente (2,5 millions de chômeurs officiels, auxquels s'ajoutent 1,1 million de temps partiels imposés), tandis que les entreprises du CAC 40 ont le sourire. C'est la crise, mais il y a ceux qui en profitent et ceux qui la subissent.

Michel BONDELET

• Sarkozy, Hortefaux et l'insécurité

Ni les discours ni les problèmes ne changent

Une fois de plus Sarkozy remet la lutte contre l'insécurité et la délinquance sur le devant de la scène politique.

Quoique ce fût son cheval de bataille lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, puis l'un de ses principaux thèmes de campagne électorale, quoique depuis des années il ne se passe pas de saison qui n'apporte sa nouvelle loi anti-délinquance et son nouvel engagement présidentiel à faire reculer les voyous, la délinquance ne recule pas, même pas dans les statistiques officielles, c'est dire.

Mais cela n'empêche pas Hortefaux et Sarkozy de pérorer, devant un public choisi il est vrai. Ainsi lundi 31 août, le ministre de l'Intérieur a réuni quelques hauts fonctionnaires, des responsables de la police et des responsables d'associations censés représenter les jeunes des cités sensibles, mais dont le journal *Le Monde* relevait qu'ils étaient surtout connus pour leurs sympathies gouverne-

mentales. Tout ce beau monde s'est demandé pourquoi les rapports étaient si mauvais entre jeunes des cités et policiers...

Puis mardi 1^{er} septembre, l'ensemble des ministres concernés se sont réunis sous la houlette de Brice Hortefaux pour parler de la délinquance. Les préfets et les responsables policiers devaient faire de même le lendemain, assurant ainsi au moins trois jours consécutifs d'ouverture du journal télévisé au ministre de l'Intérieur, ce qui sera bien le seul résultat tangible de cette agitation. Ainsi pendant trois jours on oubliera de parler de l'insécurité sociale, du chômage qui touche particulièrement les jeunes.

Pour l'État, la lutte contre l'insécurité, particulièrement contre les bandes qui pourrissent la vie des habitants de certaines cités, se résume à la descente de police. Pendant quelques heures, ou quelques jours, la cité est quadrillée par les hommes en uniforme, les contrôles, évidemment au faciès, se

multiplient, « on voit du bleu dans les rues », selon les souhais présidentiels. Parfois, il est vrai, la police arrête quelques petits délinquants à cette occasion. Parfois aussi elle commet une de ces bavures qui lui sont coutumières et qui mettent le

feu à une cité. Et, évidemment, les policiers repartent, mais les bandes restent.

Alors la prétendue lutte de Sarkozy contre l'insécurité restera ce qu'elle est, une campagne publicitaire.

Paul GALOIS

Notre ami Jeannot



Jean De La Torre nous a quittés le 19 août, au terme d'une longue maladie. Il avait 81 ans.

Il était né à Nice, en 1927, dans une famille ouvrière. À 17 ans il avait commencé à travailler comme tourneur sur métaux, dans des petites entreprises où l'exploitation était insupportable pour un jeune ouvrier : dans l'une d'elles, il fut licencié pour avoir sifflé à son poste de travail. Très vite il avait adhéré au PCF.

Puis il était monté à Paris. À l'usine Renault-Somua il fit connaissance d'André Calvez, qui était contrôleur de pièces dans cette entreprise, et qui lui ouvrit de nouveaux horizons politiques.

Calvez avait été gagné au trotskysme pendant la Deuxième Guerre mondiale. Bien que ses sympathies politiques allaient vers la tendance

dirigée par Pierre Frank, il avait participé, lorsqu'il avait travaillé chez Citroën, au bulletin *Voix Ouvrière* (l'ancêtre de *Lutte Ouvrière*). C'est par son intermédiaire que nous fîmes connaissance de Jean De La Torre. Et depuis un demi-siècle, il est resté, humainement et politiquement, un ami fidèle, nous apportant son aide chaque fois que nous en avions besoin.

Licencié par Renault, comme la grande majorité des syndiqués, chômeur, il était entré comme maître-auxiliaire dans l'enseignement technique.

Ce communiste a su transmettre ses idées à ses trois enfants. À ceux-ci, à sa compagne, nous tenons à dire que nous partageons leur tristesse, à exprimer notre sympathie dans l'épreuve qui les touche.

Quatre nouvelles brochures de l'Union Communiste (Trotskyiste)

***La grève Renault d'avril-mai 1947 par Pierre Bois**, réédition avec préface de René Hardy et notice biographique sur l'auteur - 3 euros.

***Toyota, grève d'avril 2009** - 2 euros.

***Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme.** Textes des interventions d'Arlette Laguiller et Nathalie Arthaud dans les meetings de *Lutte Ouvrière* (1^{er} trimestre 2009). CLT n° 115 - 2 euros.

***La grève générale aux Antilles** - Publication de *Combat Ouvrier* - 3 euros.

Les frais de port sont de 1 euro pour la commande d'une brochure, 2 euros pour deux ou trois brochures. Envoi franco de port pour les quatre brochures.

• États-Unis

Obama se heurte aux compagnies d'assurances mais ne prend pas en compte les besoins des classes populaires

Obama a fait de la réforme du système de santé une priorité de son mandat. Il s'agit d'une part que les 47 millions d'Américains qui n'ont pas de couverture médicale en aient désormais une et d'autre part de faire des économies sur des dépenses de santé qui sont de plus en plus lourdes.

Une réforme qui passe mal

Mais pour l'instant les différents projets qui se discutent et se négocient depuis des semaines à la Chambre des représentants et au Sénat n'ont pas encore abouti à un projet définitif et ils font tous l'objet d'une intense campagne de dénigrement de la part du Parti Républicain soutenu en cette occasion par les assurances médicales privées.

Les critiques les plus outrancières ont été répétées à satiété à coup de publicité payante à la télévision et bien sûr lors de manifestations à l'occasion de la tournée qu'Obama a faite dans le pays pour défendre sa réforme. Obama a été accusé de vouloir réaliser le socialisme aux États-Unis en nationalisant le système de santé ! La campagne des Républicains a affirmé qu'une commission nommée par le gouvernement pourrait décider d'euthanasier les personnes dont les soins sont trop coûteux ! Les handicapés seraient condamnés, les personnes âgées verraient leurs soins rationnés. Obama a

dû ainsi se défendre de « vouloir débrancher grand-mère » !

Malgré tous ses efforts, Obama n'a pas réussi à rétablir la confiance dans son projet, y compris parmi les électeurs démocrates, et sa cote de popularité a subi une forte chute cet été.

Les grandes lignes du plan

Pour couvrir ceux qui n'ont pas d'assurances-maladie, Obama envisage d'une part d'étendre aux plus pauvres d'entre eux, quelque 10 à 15 millions de personnes, le programme Medicaid qui est une assurance payée à la fois par l'État fédéral et par les différents États. Quant aux trente millions de personnes non assurées restantes, il veut les obliger à payer pour une assurance médicale, alors justement que la plupart ne sont pas assurées parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer ! Celles qui ne s'assureront pas auront tout de même à acquitter une amende ! Certes, il est question de donner un petit quelque chose pour aider certaines personnes à payer, l'essentiel restant tout de même à leur charge. L'idée a été d'abord retenue de mettre sur pied une assurance médicale publique qui ferait concurrence aux assurances privées en les obligeant ainsi à baisser leurs tarifs. Enfin il se pourrait que les entreprises qui payaient une assurance maladie à leurs salariés soient déchargées de cette obligation dont elles prétendent que

cela leur coûte beaucoup trop cher (9,9 % de la masse salariale), les tarifs des compagnies d'assurances ayant augmenté beaucoup plus vite que les salaires.

Tous ces projets ont suscité un tollé. L'extension de Medicaid qui serait financée dans un premier temps par le budget fédéral devrait ensuite être co-financée par les États, ce qui suscite l'indignation des gouverneurs qui affirment que leur État est déjà au bord de la faillite. Les Républicains, fortement soutenus par les assurances privées, se sont lancés dans une campagne forcenée contre l'immixtion de l'État dans la vie privée des citoyens au point qu'Obama n'est plus aussi sûr qu'il faille introduire un système d'assurance publique. En tout cas, il a affirmé que ce n'était pas essentiel pour sa réforme ! Mais le plus frappant est l'écho que cette propagande qui paraît délirante a reçu dans la population et en particulier parmi les personnes âgées.

L'envers de la médaille

Comme on le voit, il ne s'agit en aucun cas d'une refonte globale du système, mais seulement une obligation pour tous de s'y intégrer, une obligation qui leur coûtera cher et tous n'auront pas les moyens d'y faire face, même avec l'aide des finances publiques. Pour celles-ci la note sera aussi très lourde puisqu'une estimation la chiffre à mille milliards de dollars sur 10 ans. Et cela pour le plus grand bénéfice des assu-

reurs privés.

Or Obama n'a cessé de répéter que le coût du système de santé était intenable et que sa « réforme » visait à faire des économies. Il n'est pas difficile de comprendre qu'en gardant le même système d'assurance maladie et en l'étendant à tous, le coût ne peut qu'en être augmenté sauf si on rogne sur le financement de ce qui existe déjà. C'est ce qu'ont bien compris les personnes âgées qui bénéficient d'une assurance médicale fédérale, appelée Medicare, sur laquelle Obama a affirmé à plusieurs reprises qu'on pouvait réaliser de substantielles économies. Il serait question de rogner quelque 200 milliards sur ce programme. Quelque 10 millions de personnes seraient concernées par le type d'économies envisagées et leur inquiétude est bien compréhensible.

En fait, la campagne antiréforme dont les buts sont ultra-réactionnaires rencontre un terrain favorable dans la méfiance de la population laborieuse envers les « réformes » destinées à réaliser des économies. Méfiance bien justifiée par l'expérience que les économies, ce sont toujours les mêmes qui en font les frais et certainement pas les plus riches.

Une équipe qui suscite la méfiance

L'équipe qui pilote la réforme voulue par Obama n'est pas faite pour rassurer. Celle qui dirige le



Bureau de la réforme de santé mis sur pied pour Obama à la Maison-Blanche, Nancy-Ann DeParle, a déjà sévi en 1997 sous Clinton, à la tête du financement de l'assurance-maladie fédérale, en introduisant des modalités qui permirent aux compagnies d'assurances privées de soustraire des milliards de dollars supplémentaires au programme de Medicare. Elle a aussi conseillé le groupe JP Morgan dans ses investissements dans le domaine de l'assurance médicale. Elle a travaillé avec des laboratoires pharmaceutiques et des hôpitaux privés. Bref, c'est un spécialiste des profits privés réalisables dans le domaine de la santé.

Et puis Obama a choisi comme éminent conseiller en la matière un médecin que la campagne des Républicains a traité cet été de « docteur de mort » en produisant des citations tronquées de ses écrits. Il s'agit du docteur Ezekiel J. Emanuel, le frère du chef de cabinet d'Obama, cancérologue et bioéthiste qui s'est spécialisé dans l'étude des cas de conscience lorsqu'il s'agit de choisir les patients qui seront traités en cas de pénurie de traitement ; il a écrit aussi sur l'accompagnement de la fin de vie. De là la campagne à propos des grand-mères qui seraient débranchées et des handicapés qui n'auraient plus droit aux traitements. Évidemment ce docteur n'a jamais

Michel BONDELET

• Gabon

Mascarade électorale

Au Gabon, au matin du mercredi 2 septembre, trois des vingt-trois candidats à l'élection présidentielle du dimanche 30 août se déclarent vainqueurs. Mais Ali Bongo, le fils du dictateur décédé, semble tenir la corde. En fait car il tient l'appareil d'État. L'armée patrouille dans les rues, la télévision publique ne retransmet que les déclarations de Bongo, la chaîne de télévision privée n'a pas le droit d'émettre car elle appartient à un autre candidat, les frontières du pays sont fermées.

Cet état de siège a précédé des opérations électorales, dont l'honnêteté est mise en doute par les journalistes envoyés sur place, mais que le gouvernement français a qualifiées, lui, de satisfaisantes.

La France, ex-puissance coloniale et toujours puissance tutélaire, n'appuyait officielle-

ment aucun candidat dans cette élection. Elle avait cependant de puissants intérêts à préserver. Il y a 120 filiales d'entreprises françaises dans ce pays, 10 000 ressortissants français y travaillent, le pétrole gabonais qui représente 50 % de la richesse produite par le pays est exploité principalement par Total, le port est contrôlé par Bolloré.

La mort de Bongo a libéré les ambitions. Même si aucun des candidats à la succession ne parle de remettre en cause le pouvoir des groupes français, leur simple concurrence électorale est un facteur d'instabilité. Dans un pays si ouvertement pillé par Total, Bolloré et consorts, où la richesse et la corruption s'étalent au gouvernement alors qu'une grande partie de la population est dans la misère, toute agitation politique peut devenir explosive.



ment aucun candidat dans cette élection. Elle avait cependant de puissants intérêts à préserver. Il y a 120 filiales d'entreprises françaises dans ce pays, 10 000 ressortissants français y travaillent, le pétrole gabonais qui représente 50 % de la richesse produite par le pays est exploité principalement par Total, le port est contrôlé par Bolloré.

Pour surveiller ses intérêts, ou plus exactement les intérêts de ses capitalistes, la France dispose d'une caserne et de 900 soldats à Libreville. Mais il est plus économique, plus efficace et moins voyant de faire maintenir l'ordre par des professionnels locaux. Ce fut le rôle de feu Omar Bongo durant 42 ans, pour le plus

C'est ce que semble craindre le secrétaire d'État à la coopération et à la francophonie, Alain Joyandet, qui prévient que l'armée française est prête à intervenir à tout moment. Ce sous-ministre français est dans son rôle.

Alors malgré toutes ses déclarations « démocratiques » l'État français avait bel et bien un candidat dans cette élection gabonaise. Celui qui sera capable d'assurer la continuité de l'exploitation du pays par Total et Bolloré, sans vague si possible, avec des élections truquées s'il le faut, par la force si nécessaire, avec le concours de l'armée française en dernier recours.

Paul GALOIS

Edward « Ted » Kennedy rejeton d'une famille de la grande bourgeoisie américaine

Le décès d'Edward Kennedy a donné lieu à de nombreux éloges de son « progressisme », sans compter toutes les litanies sur la place exceptionnelle de la famille Kennedy aux États-Unis, depuis la présidence de John Fitzgerald (« JFK »).

Les Kennedy sont en effet une « grande famille » de la bourgeoisie américaine. Les modestes origines irlandaises sont bien loin. À la fin du XIX^e siècle, le grand-père des frères Kennedy était déjà un prospère négociant d'alcool à Boston, parlementaire du Massachusetts. Son fils, Joseph Patrick Kennedy Sr, fit fortune dans les années 1920, par la spéculation, mais aussi grâce à d'opportuns liens avec la mafia, à l'époque de la « prohibition », dont il anticipa habilement la fin. Devenu un des quinze ou vingt plus grandes fortunes américaines, il fut notamment ambassadeur à Londres au début de la Seconde Guerre mondiale. Sa sympathie pour un parti d'extrême droite américain, America First, et son opposition résolue à l'entrée en guerre des États-Unis contre un régime nazi qu'il appréciait, mirent fin à ses ambitions politiques, qu'il reporta sur sa progéniture, masculine s'entend.

Ses fils réalisèrent les espoirs du patriarcat. En 1960, JFK fut élu président, et Robert son frère devint son ministre de la Justice, tandis que le troisième fils, Edward, « héritait » du siège de son frère aîné au Sénat. Si la légende du jeune et beau président est connue, l'envers du décor rectifie l'image. Aidé par la mafia et par d'opportunes fraudes électorales, JFK ne différa pas des Johnson, Nixon et autres Kennedy. Sous sa brève présidence, la présence de « conseillers militaires » (autrement dit, de soldats) au Vietnam passa de 900 à 16 000, entamant l'escalade de la guerre. En 1961, une expédition visant à renverser le régime de Fidel Castro fut organisée par la CIA et échoua lamentablement. Mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg. Des documents récemment rendus

publics ont montré que sous l'administration Kennedy, la CIA avait organisé 163 opérations dans le monde. Par exemple, au cours de la seule première quinzaine d'août 1962, Kennedy demanda à la CIA de renverser le président nouvellement élu du Brésil ; il discuta de la façon de « liquider » les frères Castro, du renversement du gouvernement du Guyana et de l'envoi secret de forces paramilitaires non seulement au Vietnam, au Laos et en Thaïlande, mais aussi en Iran, au Pakistan, en Bolivie, en Équateur, en Colombie, au Venezuela, en République dominicaine et même en Chine.

JFK fut assassiné en 1963, son frère Robert en 1968, alors qu'il se préparait à se présenter à l'élection présidentielle. Edward, qui vient de mourir, aurait pu leur succéder, sans son implication dans un scandale macabre (en 1969, il fut condamné pour avoir pris la fuite après un accident de voiture au cours duquel sa passagère fut tuée). Il n'en fut pas moins sénateur pendant 46 ans. Si son activité législative est louée ces jours-ci, elle ne fut pas spécialement à « gauche ». Soutenant la « déréglementation » réclamée par le grand capital à la fin des années 1970, Ted Kennedy n'a jamais fait défaut à la bourgeoisie. Et s'il soutenait la mise en place d'une couverture-maladie universelle, c'était sous la forme de la prise en charge des soins par des assurances privées, subventionnées par l'État, comme au Massachusetts. Certes, comme 22 autres sénateurs, il vota contre la guerre d'Irak, mais pour celle d'Afghanistan. Opposé à Bush, il le soutint pourtant sur bien des points, y compris en votant la réforme de l'immigration de 2007, qui a certes régularisé de nombreux immigrés, mais a aussi sérieusement renforcé la répression de l'immigration clandestine. Et son engagement pour Barack Obama pendant les primaires démocrates est bien significatif de l'adoucissement de ce dernier par la bourgeoisie américaine.

M.B.

Dominique CHABLIS

• Éducation nationale

Des discours loin de la réalité

En cette rentrée scolaire, 13 500 postes d'enseignants sont supprimés et 16 000 autres postes doivent disparaître l'an prochain. Cela n'a pas empêché le ministre Luc Chatel d'affirmer lors de sa conférence de presse de rentrée qu'il faut « investir » dans l'éducation.

D'après lui, la crise économique actuelle « révèle le besoin d'éducation. Ce sont les pays qui investiront dans leur éducation qui s'en sortiront le mieux ». Comme si le gouvernement prenait en compte ce « besoin d'éducation » ! Il n'y a qu'à voir comment le bac professionnel, auquel quatre années d'études étaient consacrées, doit se préparer désormais en trois ans ! Et que veut dire investir dans l'éducation alors qu'il y aura de moins en moins d'enseignants ? De 2007 à 2010, 6 % des effectifs enseignants auront été supprimés ! Mais le ministre n'est pas gêné et ose même affirmer que la rentrée se fait à « taux d'encadrement constant », avançant des chiffres contestables : un professeur pour 11,6 dans le secondaire, pour 25 élèves en maternelle et pour 22 en école élémentaire. Or, à cette rentrée, 17 000 élèves de plus sont attendus dans les écoles mais seule-

ment 500 postes supplémentaires d'instituteurs sont prévus. Quant à la scolarisation des enfants de deux ans, elle ne cesse de régresser et s'établit aujourd'hui à 18,4 % contre 36 % en 2000.

Toutes ces économies sur le personnel, tant d'enseignement que de surveillance, se traduisent soit par une réduction des temps d'apprentissage pour les élèves, soit par une moindre variété des options qui leur sont proposées. Le personnel a de moins en moins la possibilité de s'occuper de chacun de ses élèves et de venir en aide à ceux qui sont en difficulté. Comme on peut s'en douter, les enfants des milieux populaires, pour lesquels l'école constitue le principal lieu d'acquisition de connaissances, subissent les conséquences les plus néfastes. Chatel continue de claironner que son principal « défi » est « que chacun ait sa chance ». Sa déclaration selon laquelle « l'Éducation nationale doit être un réducteur d'inégalités » a peu de chance de faire oublier aux enseignants et aux parents d'élèves sa politique qui, bien au contraire, les creuse.

Annie ROLIN

• Fournitures scolaires

Plus lourdes pour le budget des familles

Pour Luc Chatel, tout nouveau ministre de l'Éducation nationale, tout va bien, puisque les prix des fournitures scolaires proposées par la grande distribution auraient « baissé de 1 % à 3 % » par rapport à 2008.

Depuis trois ans, les grandes enseignes de distribution se sont associées avec le ministère de l'Éducation dans l'opération « Les essentiels de la rentrée », promettant de faire baisser – ou en tout cas de ne pas augmenter – les prix d'une trentaine d'articles de base, comme la colle, les stylos, les gommes ou les cahiers. Cependant, il y a des magasins où certains de ces arti-

cles étaient déjà déclarés épuisés à quinze jours de la reprise des cours. Et selon l'enquête nationale de la Direction générale de la répression des fraudes, le logo des Essentiels « n'est pas toujours utilisé ». « Les produits à bas prix sont donc difficilement repérables ». Mais dans ces cas-là, les agents des fraudes ne peuvent rien faire car les enseignes de la grande distribution n'ont signé qu'un engagement moral, sans obligation concrète.

En admettant que les prix – ou quelques prix – de matériel scolaire aient baissé, il n'en resterait pas moins que pour bon nombre de familles populaires la rentrée coûte plus cher. Car tout dépend du pouvoir d'achat dis-

ponible. Or il a baissé du fait du blocage des salaires et s'est même effondré pour nombre de familles touchées par les licenciements, par un chômage partiel qui se prolonge et même s'accroît dans certaines entreprises ou encore par la précarité.

« De plus en plus de familles connaissent des situations précaires et il leur faudra jongler avec les ressources des mois d'août et septembre », constate la Confédération syndicale des familles. Elle cite en exemple une famille avec trois enfants en seconde, BEP et BTS pour laquelle la rentrée peut représenter jusqu'à 138 % du budget de septembre, allocations familiales et de rentrée scolaire comprises. Sans compter que toutes les filières scolaires ne représentent pas les mêmes frais pour les familles. Selon l'Union des familles laïques, le coût de la rentrée pour un élève entrant en seconde technologique est « trois fois plus élevé » que pour un élève de seconde générale. Elle ajoute : « Pourtant les élèves de seconde technologique sont plus souvent issus des couches populaires que de la grande bourgeoisie. Pour les catégories populaires, c'est une double peine ».

Mais pour le gouvernement, « l'Essentiel de la rentrée », c'est de se faire mousser pour pas cher.

A. R.



• Déficit budgétaire

Qui va le combler ?

En juin dernier, le ministère du Budget avait annoncé que le déficit de l'État serait de 140 milliards d'euros en 2009, alors qu'il avait été de 56,2 milliards en 2008. Cette prévision sera probablement dépassée car, mardi 11 août, le gouvernement a annoncé qu'il avait atteint 86,6 milliards pour les six premiers mois de l'année. Si la tendance était maintenue, les 150 milliards d'euros pourraient donc être largement dépassés fin 2009.

Derrière ces sommes extravagantes – qui s'ajouteront au plus de 1 300 milliards d'euros de dettes publiques cumulées à la fin de l'année 2008 – se dissimulent les aides que l'État a accordées aux industriels et aux banquiers et donc la charge que le patronat fait peser sur toute la société.

Sous prétexte de plan de lutte contre la crise, le gouvernement a accordé aux entreprises des allègements de trésorerie, le remboursement de crédits de TVA, des reports de déficits ou encore des crédits impôts-recherche. À cela se sont ajoutés les aides et prêts

consentis aux industriels de l'automobile. À ces cadeaux offerts au patronat s'ajoute l'effondrement de l'impôt sur les sociétés qui a reculé de... 80 % en raison du « ralentissement » de l'activité économique.

Si l'augmentation du chômage dans les derniers mois pèse directement et immédiatement sur des dizaines de milliers de familles populaires et sur tout le monde du travail, l'explosion du déficit de l'État est aussi un moyen que patrons et gouvernements utilisent pour faire payer la crise à la population. Car pour renflouer



les caisses publiques et surtout déverser des milliards dans celles du patronat, le gouvernement continuera à supprimer des emplois dans la fonction publique et y bloquera les salaires, rognera toujours plus sur les moyens accordés aux services publics, limitera les aides et allocations aux plus démunis. Et bien sûr cette politique ne garantit en rien une « sortie de crise », bien au contraire puisqu'elle aggrave les conditions d'existence de la population.

Pour préserver le patronat des conséquences de la crise, le gouvernement est prêt à laisser filer le déficit budgétaire. Mais la facture, c'est la population qui la paiera, aujourd'hui et dans les années qui viennent... à moins que patrons et gouvernement aient à subir un retour de bâton de la part du monde du travail.

Boris SAVIN

• Justice

Un pas vers la suppression des juges d'instruction

La commission Léger, mise en place il y a près d'un an par Rachida Dati, alors ministre de la Justice, vient de rendre son rapport à Sarkozy. Cette remise, prévue en juin, avant les élections européennes, s'était opportunément trouvée différée.

Entre autres « réformes » du système judiciaire, le rapport préconise d'introduire en cour d'assises le « plaider coupable », mesure écourtant le procès et ouvrant la voie à une peine minorée qui n'existe pour l'instant qu'en correctionnelle. Cette mesure ne concernerait pas les crimes les plus graves, notamment lorsque la prison à

vie est encourue et aurait soi-disant pour effet de désengorger les tribunaux. Il ne s'agirait en réalité, selon une magistrate de l'Union syndicale des magistrats, que d'une procédure expéditive, « une étape supplémentaire vers l'instauration d'une justice à deux vitesses : les esprits "les plus faibles" et les plus modestes préféreront se reconnaître coupables plutôt que de se défendre. Et seuls les prévenus ayant les moyens de se payer un bon avocat pourront faire valoir leurs droits ».

Et surtout, le rapport préconise de supprimer le juge d'instruction, en principe indépendant du pouvoir, et de confier purement et simplement les enquêtes aux magistrats du par-

quet, aux procureurs, dont le supérieur hiérarchique est... le ministre de la Justice. Grosse différence : le parquet peut décider de poursuivre ou de classer une affaire, contrairement au juge d'instruction, censé déclencher systématiquement une enquête après plainte dans les affaires graves, crimes et délits, jusqu'au non-lieu, au procès ou... jusqu'à être dessaisi de l'affaire s'il gratte là où ça gêne trop du côté du pouvoir. Il s'agirait, selon l'ex-juge d'instruction Eva Joly, de « supprimer un contre-pouvoir » et même de « mettre la justice entre les mains du pouvoir », la « réforme » ayant d'ailleurs été annoncée, par le président, remarque-t-elle, au moment où

les juges d'instruction enquêtaient justement sur les « biens mal acquis », les propriétés parisiennes des présidents africains amis de l'Élysée.

Certes, 95 % des dossiers pénaux seraient déjà traités sans instruction. Mais dans les 5 % restants, on trouve aussi bien l'affaire Elf, que la convocation de Chirac dans l'affaire des HLM de la Ville de Paris ou les caisses noires de l'UIMM, le syndicat patronal de la métallurgie. Il deviendrait plus commode d'enterrer les dossiers de corruption comme ceux visant les amis du pouvoir. Et, même sans avoir d'illusions sur une véritable « indépendance » de la justice dans cette société de classes, on comprend sans peine l'intérêt

que trouveraient Sarkozy et les siens à faire voter cette modification d'importance, actuellement préparée par une commission où siège, comme par hasard, l'avocat personnel du président de la République.

Viviane LAFONT

• Casinos

Le gouvernement allonge les plaques

Le 28 août, le gouvernement a publié un décret réduisant les prélèvements fiscaux sur les gains des casinos. Bon prince, le même avait déjà, fin juillet, assoupli au bénéfice des casinos les règles d'installation des machines à sous et en leur permettant d'installer des versions virtuelles de jeux d'argent sur table. Selon un des principaux groupes de casinos de France, ce sont 40 millions d'euros qui iraient ainsi à l'ensemble de la profession.

Ce gros pourboire au patronat du secteur n'est pas sans rappeler la baisse récente de TVA empochée avec la complicité du gouvernement par les propriétaires des cafés et des restaurants. Il est justifié, cette fois, non pas par la promesse bidon d'embauches, de hausse des salaires et de baisse des tarifs, mais par les difficultés dont souffriraient les casinos.

Ceux-ci, avec 2,5 milliards d'euros de recettes pour le dernier exercice, auraient vu leurs revenus diminuer. Et surtout, disent-ils à l'unisson avec les autorités, l'autorisation (début 2010) par la législation française des jeux d'argent en ligne menacerait ces mêmes revenus... même s'ils se gardent de préciser que certains, à commencer par le plus grand des groupes de casinos, ont déjà ouvert leur propre site de jeux sur Internet, ou vont le faire, pour mieux occuper le terrain, et son élargissement !

Crise oblige, il y a peut-être moins de joueurs, leurs enjeux sont peut-être un peu moindres, mais il ne sera pas dit que la sollicitude du gouvernement pour les groupes Barrière, Partouche, Tranchant et autres sera prise en défaut...

P.L.

• Pénurie de logements

Les maisons à 15 euros par jour, une fumisterie !

Au bout de dix-huit mois, les premières maisons dites « à 15 euros par jour » commencent à sortir de terre. Mais elles ne sont qu'une poignée et coûtent bien plus cher que prévu.

Quand ce dispositif avait été lancé, Christine Boutin, alors ministre du Logement, avait annoncé la « remise des clefs à 30 000 heureux propriétaires d'ici fin 2010 ». Il était présenté comme donnant la possibilité aux ménages modestes d'accéder à la propriété, puisqu'il s'adressait à des couples ayant au moins deux enfants dont les revenus nets mensuels étaient compris entre 1 500 et 2 000

euros. Mais ce n'était en réalité qu'une opération médiatique destinée à donner l'impression que le gouvernement faisait quelque chose pour régler le problème dramatique du manque de logements sociaux. Derrière l'offre alléchante d'être propriétaire à 15 euros par jour, on proposait aux familles de s'endetter pendant 25 ans pour acheter la maison, puis de continuer à payer des mensualités pendant 15 ans supplémentaires pour acheter le terrain. Devenir propriétaire, oui, mais bien après la retraite... et si le couple n'avait pas eu de problèmes de chômage ou de divorce entre temps !

Comme c'était prévisible, le

bilan de cette opération est aujourd'hui aussi calamiteux que celui des maisons à 100 000 euros de Borloo ! Il concerne d'abord très peu de gens, car d'une part les banques rechignent à accorder des crédits aux ménages modestes concernés, d'autre part les terrains peu chers susceptibles de convenir sont rares, sans parler des démarches administratives particulièrement lourdes pour boucler ce type de dossier. Selon le gouvernement lui-même, seulement 4 à 5 000 projets sont en cours, et une poignée de maisons ont été construites. Et, pour les rares ménages qui ont franchi toutes les étapes et qui sont par-

venus à acheter une maison avec ce dispositif, la réalité n'est pas tout à fait conforme à ce qui était promis... En particulier en ce qui concerne les mensualités exigées. Il ne s'agit pas de 15 euros par jour, mais plutôt de 20 à 30 euros, c'est-à-dire 600 à 900 euros par mois !

Ce dispositif n'est que de la poudre aux yeux, tout comme l'est la loi Dalo (droit au logement opposable) qui était sensée résoudre le problème des mal-logés et qui n'a fourni un logement qu'à quelques milliers de personnes, alors que 650 000 personnes seraient concernées par la loi et que près de 3 millions de plus sont mal-logés.

Viviane FONTAINE

• Le Bisphénol A

Un poison pour tous les biberons

Le Bisphénol A est interdit depuis octobre 2008 au Canada et dans certains États américains en raison des « incertitudes soulevées par de récentes études scientifiques sur les effets potentiels de cette substance chimique à faible concentration ». En France, neuf sénateurs ont demandé son interdiction dans les plastiques alimentaires au nom de principe de précaution.

Le BPA est une substance chimique utilisée dans la composition de récipients de micro-ondes, revêtements de boîtes de conserve, de cannettes et de

90 % des biberons français en 2008. Cette substance est connue pour s'extraire des plastiques surtout lorsqu'ils sont chauffés avec des liquides à haute température.

Depuis 2001, des études américaines montrent que même de faibles doses de BPA, en agissant sur l'équilibre hormonal, ont des effets sur la croissance et le développement d'espèces vivantes. Selon les études récentes de Patrick Fénelon du CHU de Nice, le Bisphénol stimule la croissance des cellules cancéreuses. Il serait également lié à la survenue du diabète, de maladies cardiovasculaires, et en tant que pertur-

bateur hormonal, de l'obésité, de l'atteinte à la reproduction et de troubles du comportement.

Pourtant, le dernier avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) estime que la quantité de BPA transmise aux aliments est inférieure à la dose journalière tolérable (DJT) par un nourrisson même en cas de chauffage dans un micro-ondes « en conditions réalistes (durée de chauffage inférieure à 10 minutes) ». Peu de temps après, *Le Canard enchaîné* (19 novembre 2008) dénonçait le fait que de nombreux membres du comité d'experts de l'Afssa étaient également employés par l'industrie

du plastique.

La secrétaire d'État à l'Écologie, Chantal Jouanno, a demandé à l'Afssa le 15 juin de reprendre l'expertise sur les effets du BPA. Les plus importants fabricants américains et certains industriels français ont cessé de produire des biberons composés de cette substance suite à cette polémique. C'est que la perspective de conquérir un marché de biberons sans BPA, actuellement seulement 8 % du marché, est alléchante pour les industriels du plastique. L'État finira peut-être par entériner la reconversion des industriels.

Léna PICCARO

• Mulhouse (Haut-Rhin)

Comment La Poste traite ses apprentis

Des jeunes qui travaillaient en CDD à La Poste et espéraient sortir de la précarité se sont vu proposer par La Poste la formation d'apprenti pour y obtenir un CDI.

Dans le Haut-Rhin, pour l'année 2008-2009, vingt apprentis ont été sélectionnés à l'entrée de cette formation débouchant sur le CAP tri, acheminement, distribution. Formation au cours de laquelle ils ont été amenés, après avoir signé une décharge en ce sens, à effectuer seuls des tournées, donc comme s'ils étaient des facteurs titulaires. Ils touchaient pour cela entre 50 et 61 % du smic.

Ceux qui ont obtenu leur CAP ont maintenant eu la mauvaise surprise de ne pas se voir proposer de contrat. Cela après un an de formation ! Certains avaient mis de l'argent de côté pour la payer, d'autres sont retournés momentanément vivre chez leurs parents, tous persuadés de décrocher ensuite, enfin, un CDI à La Poste. On leur avait expliqué auparavant qu'ils ne devaient pas changer de région, leur formation ayant coûté de l'argent à La Poste d'Alsace. Aujourd'hui, on leur explique qu'ils peuvent tenter leur chance dans la région parisienne... ou, pourquoi pas, aller carrément voir du côté de la concurrence : puisque La Poste n'a plus le monopole de la distribution, que ces jeunes aillent donc voir dans le privé !

Ce que ces apprentis ne savaient pas, c'est que La Poste applique avec eux ce qu'elle appelle son processus de « modernisation continue ». La modernisation selon elle, cela signifie par exemple qu'il n'y a plus de remplaçant (zéro jeune pris à Mulhouse pour l'été) ; au lieu d'embaucher, la direction fait pratiquer aux facteurs l'« auto-remplacement » : ils se remplacent entre eux, rallongent leurs tournées, qui au lieu d'être définies deviennent élastiques. Voilà la modernisation pour les facteurs. Par contre, du côté des 10 plus hauts salariés de La Poste, la modernisation c'est 74,2 % d'augmentation de salaire entre 2002 et 2008 !

Voilà comment ses dirigeants préparent la privatisation. Espérons que les postiers n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant local

• Hôpitaux publics

Une situation indigne

Les officiels qui dissertent gravement des mesures sanitaires à adopter en cas d'épidémie de grippe A refusent de voir que, dès maintenant, le système hospitalier est à la limite de la rupture.

D'un bout à l'autre du pays, les hôpitaux sont toute l'année victimes de plans de « retour à l'équilibre » qui, sous prétexte de résorber des déficits, suppriment des emplois et ferment des lits, quand ce n'est pas des services entiers. Et en été, comme d'habitude, malgré la baisse générale des activités, le départ

en vacances d'une partie du personnel fait plus clairement apparaître toutes les pénuries, en matériel mais surtout en personnel.

Les déficits, ou prétendus tels, ne sont pourtant pas monstrueux, en admettant que le mot déficit ait un sens, s'agissant d'un hôpital public. Sur l'ensemble du pays, ils atteindraient 574 millions d'euros. À peine 1 % d'un budget de 55 milliards. Si l'État n'avait que 1 % de déficit, il s'en ferait un titre de gloire.

Mais, dans les hôpitaux, c'est le prétexte pour imposer des milliers de suppressions de

postes : 700 cette année à Paris, correspondant à 1 200 emplois ; 200 à Nantes ; 800 à Lyon d'ici 2013, etc. La ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, prétend avoir créé 25 000 emplois dans les hôpitaux, au niveau national. Mais les syndicats de médecins, eux, annoncent la suppression de 20 000 postes. Et de fait, les hospitaliers constatent que partout il y a moins de monde. Du coup, pour le personnel, c'est en permanence le stress et la surcharge de travail, les horaires intenable, les congés qu'on ne peut prendre, la crainte de la négligence ou de l'accident médical toujours

possible.

Le député PS Jean-Marie Le Guen, président de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, protestant contre les diminutions d'effectifs, a déclaré : « *Je tire la sonnette d'alarme car on prend des risques avec la santé des franciliens* ». Ajoutant : « *En début d'année, le ministère nous a réclamé ces suppressions d'emplois. On nous a dit : vous pouvez diminuer votre activité, on s'en fiche, il faut absolument réduire le personnel* ».

Ces réductions de budget et de postes sont inacceptables.

Vincent GELAS

• CHU – Rouen

Bachelot pas bienvenue

Cet été a été difficile au CHU de Rouen, comme dans les autres hôpitaux. En sous-effectif constant, les horaires ont été pour le moins fantaisistes et les journées harassantes.

Pour faire face, il a fallu travailler plusieurs week-ends d'affilée, et donc faire des semaines à rallonge. Alors il y a du mécontentement et de la grogne, d'autant plus que les mois à venir s'annoncent difficiles. Alors quand Roselyne Bachelot a annoncé sa visite au

CHU, l'idée d'aller lui dire en face qu'il y en a assez de payer le manque de moyens dont disposent les hôpitaux et le CHU de Rouen entre autres, a fait son chemin.

Malgré les vacances, ce sont 150 personnes venant de divers services qui se sont retrouvées pour lui faire un accueil houleux que l'ensemble du personnel estimait bien mérité. Très mobiles, les manifestants ont réussi à l'approcher pour la huer et lui rappeler qu'il y en a assez et que



sa loi on n'en veut pas. L'après-midi le même scénario s'est reproduit dans une annexe. Il paraît que Madame n'a pas apprécié ! C'était fait pour...

Et les participants à ce coup de gueule étaient bien contents que sa visite ne se soit pas passée dans le calme.

Correspondant LO

• Maisons de retraite

Les tarifs risquent d'exploser

Le 23 juin dernier, le gouvernement a publié un projet de décret concernant les maisons de retraite, qui modifie à la fois le financement des établissements publics et associatifs (c'est-à-dire des maisons de retraite à but non lucratif), et la fixation des prix de journée qui pourront être dorénavant librement décidés par établissement.

En effet, le futur décret en cause, destiné à entrer en application pour le 1^{er} janvier 2010, généralise l'attribution d'une dotation globale pour chaque établissement, pour les soins et la dépendance, calculée à partir d'indices moyens. Ainsi, les établissements publics de retraite recevront une enveloppe qu'ils devront gérer eux-mêmes. Le gouvernement met en avant « l'autonomie » des établissements en question, alors qu'il s'agit, comme il l'a fait pour les hôpitaux, d'une manière de leur faire supporter les res-

trictions financières décidées au niveau gouvernemental.

Parallèlement, et sans doute pour faire passer la pilule auprès des dirigeants de ces maisons de retraite, une nouvelle tarification est instituée pour tout ce qui concerne l'hébergement, c'est-à-dire l'hôtellerie, le ménage, les repas, l'entretien, les loisirs... Le décret permettrait à l'établissement de fixer lui-même son prix de journée

pour les personnes qui ne bénéficient pas de l'aide sociale. Seule petite restriction, l'évolution du tarif sera, paraît-il, encadrée pour tous les résidents, aide sociale ou pas, et le ministère de la Santé promet que tout sera fait pour « éviter les abus ».

Les associations de familles de résidents dénoncent ce projet de décret, qui risque de faire exploser les tarifs des maisons de retraite.

De manière évidente, il est destiné à faire payer encore plus les personnes âgées en maison de retraite, ou leur famille, ou d'obliger les collectivités locales à mettre encore plus la main à la poche, pour permettre à l'État de se désengager encore plus d'un domaine où il n'a jamais fait ce qu'il fallait.

Bertrand GORDES

Des chiffres pas si vieux

Concernant les personnes âgées, la Dress, l'organisme de statistiques du ministère de la Santé, vient de publier un rapport qui montre que les promesses gouvernementales faites après la canicule de 2003 n'ont pas été suivies de beaucoup d'effet.

Certes, la capacité d'accueil des maisons de retraite a augmenté de 36 500 unités entre 2003 et 2007. Mais dans le même temps, celle des foyers-

logement a baissé de 12 000 places, et celle des unités de soins longue durée de 14 000.

Résultat, on est passé exactement de 674 782 à 684 159 places offertes en hébergement pour les personnes âgées, soit seulement une hausse de 1,4 % en quatre ans. En réalité, il s'agit d'une diminution relative, car le nombre de personnes âgées s'est accru de manière plus importante.

Les personnels de ces cen-

tres sont certes un tout petit peu plus nombreux mais le nombre de personnes âgées dépendantes augmente. En 1996, le taux d'équipement était de 166 lits pour 1 000 habitants de plus de 75 ans. Ce taux est descendu à 140 lits en 2003. Fin 2007, il n'était plus que de 127 lits pour 1 000.

B.G

• Molex – Villemur-sur-Tarn (banlieue toulousaine)

Le bras de fer continue

Les discussions qui ont repris entre les patrons de Molex et l'intersyndicale sont mal parties. À l'heure où nous écrivons, il n'est toujours pas question pour la direction de discuter des salaires d'août, sans aborder la dernière phase du plan « social ». Il n'est pas plus question de discuter de « reprendre », sans assurance que le plan « social » soit bouclé pour le 15 septembre.

Autant dire que ce chantage patronal agace grandement les travailleurs de Molex qui ont été interdits d'entrer dans l'usine après les incidents bidon du 4 août où des dirigeants de Molex avaient reçu quelques œufs. Après les cinq semaines de grève et les retenues sur la paie de juillet, la paie d'août n'est toujours pas versée.

Les patrons, qui répétaient sans cesse qu'il était hors de question de négocier sous la menace et la pression, que font-ils d'autres aujourd'hui sinon des menaces et du chantage sur le salaire ?

Quant au fameux reprenneur que le gouvernement aurait

trouvé, on ne sait pas de qui il s'agit, ni la nature de l'activité envisagée, ni le nombre d'emplois concernés, sans parler des garanties sur la durée de l'activité. Rappelons que Molex était déjà un reprenneur de l'activité connectique automobile vendue par la Snecma en 2004. Chat échaudé craint l'eau froide !

Alors quand le ministre Estrosi assure qu'il se bat pour le maintien du site avec le soutien de son président, cela ne rassure personne, l'épisode Gandrange étant encore dans les mémoires. D'ailleurs ce gouvernement n'est même pas capable de faire respecter les décisions de justice,

puisque celle-ci a exigé que les salariés de Molex puissent réintégrer leurs ateliers. En vain !

Une partie des 280 travailleurs « lockoutés » occupent les abords de l'entrée de l'usine, où des dizaines d'agents de sécurité recrutés pour l'occasion par Molex leur empêchent l'entrée. Les salariés de Labinal qui travaillent sur le même site (ils sont près de 600) doivent montrer leur badge aux « ninjas ». Il y a eu quelques incidents avant que parviennent finalement des consignes de souplesse. La direction de Labinal, propriétaire du site se dit impuissante, et comme le disait une ouvrière : « C'est la première fois qu'on voit un locataire (Molex) faire la loi chez son propriétaire ».

Les seules actions organisées par les syndicats sont pour l'instant des collectes aux portes de certaines entreprises ou sur les marchés ou aux péages. Beaucoup de travailleurs ont le senti-

ment d'être dans l'impasse sans véritable moyen de pression.

Voici ce qu'en dit le bulletin *Lutte Ouvrière* distribué chez Labinal et Molex :

« Cela fait plus de 10 mois que l'annonce officielle de la fermeture de Molex a été faite. Si elle n'a pas été effective fin juin comme le voulaient les patrons de Molex, ce n'est que grâce à notre détermination et notre lutte. Les patrons ne sont sensibles qu'au rapport des forces ; et ils ont dû reculer, en tout cas sur leur calendrier.

Aujourd'hui, ils comptent en finir au plus vite. Et bien, non, ce n'est pas fini ! Nous ne pouvons plus faire grève, mais nous pouvons agir en allant chercher le soutien de nos seuls vrais alliés, les autres travailleurs qui, comme nous, à un moment ou un autre seront aussi sur la sellette. Notre force c'est aussi d'appartenir à une classe sociale, la classe ouvrière. »

Correspondant LO

• Hausses de l'électricité

Matraquage des petits consommateurs

EDF a augmenté ses tarifs de 1,9 % en moyenne pour les particuliers à partir du 15 août. En réalité la hausse est bien plus complexe. Certains gros consommateurs verront leurs factures baisser. D'autres connaîtront une hausse très supérieure. Ainsi ceux qui avaient choisi l'option dite *tempo* avec des tarifs variables selon les périodes (environ 500 000 clients) subiront non seulement une hausse du prix de l'électricité mais en plus une augmentation considérable de

l'abonnement. Selon la Commission de régulation de l'énergie, qui pilote tout cela, il y avait jusqu'à présent une injustice, car ces abonnés ne payaient quasiment pas le prix de revient.

Mais les calculs sont assez arbitraires. Ainsi, jusqu'à présent EDF fait payer le même prix du courant à un particulier situé à proximité d'un transformateur qu'à celui situé dans une campagne isolée. C'était jusqu'à présent un choix en faveur de l'égalité qui pourrait être remis en



question, ainsi que le montre la mesure dont il est question.

En fait, les tout petits consommateurs n'intéressent pas EDF : ils consomment peu donc payent peu et ils font rarement appel aux divers services annexes que propose EDF. Alors s'ils finissent par quitter EDF pour rejoindre la concurrence, Poweo ou Direct Energie, EDF ne s'en plaindra pas.

En tout cas, on appréciera que, pendant que les autorités font tout un cirque à propos de

la taxe carbone, on pénalise tous les abonnés d'EDF et surtout les plus petits, qui consomment une énergie pratiquement sans rejet de carbone puisqu'à plus de 90 % en provenance du nucléaire et de l'hydraulique.

En tout cas, que les consommateurs rejettent ou non du carbone, ils sont tous bons à être tondus par des taxes ou des tarifs en hausse.

André VICTOR

• Dans le gaz

Branchements communicants

L'Autorité de la Concurrence vient d'accuser les quatre sociétés qui se partagent le marché du gaz en bouteille, d'abus de position dominante et d'entente sur les prix, sur la période 1999-2004. Butagaz (Shell), Totalgaz (groupe Total), Primagaz (SHV Gaz) et Antargaz (Groupe UGI) qui contrôlent à 95 % le marché ont jugé qu'il valait mieux s'entendre sur les prix plutôt que de se faire une concurrence

ruineuse de leur point de vue.

Régulièrement de telles pratiques sont relevées et ne donnent lieu au maximum qu'à des amendes de toute façon inférieures au surprofit occasionné.

Les défenseurs du capitalisme célèbrent les vertus miraculeuses de la concurrence et de la libre entreprise censées faire baisser les prix. Une fable dont les capitalistes eux-mêmes ne croient pas un mot.

Christian BERNAC

• PSA Mulhouse

Suppressions d'emplois pour les uns, 47 heures par semaine pour les autres

Comme dans la plupart des usines de production automobile, à PSA Mulhouse (8 800 travailleurs en CDI et 1 000 intérimaires) nous avons connu des périodes de chômage technique jusqu'à fin mars dernier. Cela s'est traduit par une diminution importante de la production et, en quelques mois, 1 200 intérimaires ont été mis à la porte.

Mais depuis avril, c'est tout l'inverse ou presque : quasiment tous les samedis en horaire du matin sont travaillés, la production sur la ligne des 206+ et 308 a augmenté de 30 % en mai, et une équipe de nuit a été remise en place début juillet (avec un arrêt probable en fin d'année).

Le discours de la direction, relayé dans les ateliers, a donc évolué : après avoir propagé l'idée, chiffres à l'appui, que les marchés étaient en baisse partout pour mieux faire passer les périodes de chômage partiel, l'heure est à nouveau au refrain sur l'air du « réjouissons-nous, le commerce demande des voitures » – cette fois pour que l'on accepte les semaines de 47 heures de présence effective à l'usine !

Ce changement plutôt rapide rend perplexe les salariés, qui sont bien sûr loin de se réjouir d'avoir à enchaîner des semaines de travail à rallonge... alors que la direction ne cache pas son intention de faire à nouveau chômer certains secteurs en fin d'année.

Derrière cette politique de la production en montagnes russes, il y a surtout la volonté affichée des patrons en général, et de PSA en particulier, de rendre les usines « plus flexibles », c'est-à-dire de les faire tourner en marche forcée une partie de l'année pour ensuite, selon les besoins, les mettre au chômage technique pour réduire les stocks.

Les conséquences de ces choix sont dramatiques pour des dizaines de milliers de travailleurs, qu'ils soient intérimaires ou salariés des entreprises sous-traitantes. Mais c'est le prix que Peugeot veut nous faire payer pour éviter que la crise n'écorne les profits d'une poignée d'actionnaires, au premier rang desquels la famille Peugeot, l'une des grandes fortunes du pays.

Correspondant LO

• Alsace

La privatisation du traitement du chômage

6 350 chômeurs alsaciens vont être cédés à deux entreprises privées qui s'occuperont, moyennant finances, de les dégager des statistiques. L'une d'entre elle est BPI, codirigée par un ex-conseiller du Premier ministre, Bernard Bruhnes. Le même qui vient d'être nommé médiateur entre les syndicats et le patron d'Osram à Colmar qui veut baisser de 12,5 % les salaires et licencier 108 travailleurs.

Combien cela coûtera ? Mystère, les services regroupés de l'ANPE et des Assedic

d'Alsace ne veulent rien communiquer sur le sujet. La seule chose que l'on sait, c'est que, au plan national, cette opération qui vise à confier 320 000 chômeurs au privé, va coûter au bas mot 300 millions d'euros.

Selon le syndicat FO du Pôle Emploi Alsace, quand l'ex-ANPE s'en occupait, cela coûtait deux fois moins cher à la collectivité. Oui, mais cela ne rapportait rien à des boîtes privées. Même avec le chômage ils veulent faire du fric...

Étienne HOURDIN

• Après l'université d'été du PS

Une unanimité de façade

À l'issue de son université d'été à La Rochelle, l'euphorie serait de retour au sein de la direction du PS. Mieux même, des dirigeants qui n'arrêtaient pas de s'égratigner à qui mieux mieux seraient désormais d'accord entre eux.

D'accord pour proposer la fin du cumul des mandats. D'accord pour contester et combattre plus vigoureusement la politique du gouvernement, en particulier sur la taxe carbone. D'accord enfin pour recourir à des primaires pour la désignation d'un candidat à la prochaine élection présidentielle.

Ils sont donc apparus presque unis, alignés derrière Martine Aubry. Mais derrière la façade qu'on veut montrer bien lisse, il y a fort à parier que chacun reste sur le pied de guerre.

Ainsi si on n'entend personne regimber aujourd'hui pour contester la fin du cumul des mandats, alors que bon nombre de notables du PS occupent simultanément plusieurs mandats et cela depuis fort longtemps, il est fort probable que cette décision aura du

mal à voir le jour. D'ailleurs, prudente, Martine Aubry a décidé de reporter son application au lendemain des élections régionales. À Pâques donc ou à la Trinité ?

Les murs de La Rochelle ont tremblé sous les vigoureuses colères des dirigeants socialistes contre la taxe carbone. Ces diatribes, au demeurant justifiées, ont d'autant plus été remarquées qu'elles font suite à des prises de positions diamétralement opposées des mêmes. Ainsi Ségolène Royal avait signé le pacte écologique de Nicolas Hulot dans lequel la taxe carbone figurait en bonne place, et le PS avait approuvé le 28 juillet dernier le rapport Rocard proposant cette taxe, se limitant à déclarer à cette occasion qu'il veillerait « à ce que le gouvernement n'en dévoie pas les principes ». Ceux qui se féliciteraient d'un tel retournement, auraient intérêt à se méfier de ces responsables politiques capables de telles pirouettes du jour au lendemain !

Quant au ralliement de tous les dirigeants du PS à l'idée d'organiser des primaires, loin de signifier la fin des affrontements internes, il n'est à l'évi-

dence qu'une trêve armée. Derrière ce gadget mal défini, les ambitions, les calculs politiques n'ont pas disparu. Reste encore à débattre des modalités de ces primaires. Seront-elles ouvertes à tous les candidats quelle que soit leur appartenance politique, ou limitées aux seuls candidats issus du PS ? Permettront-elles à n'importe quel électeur de venir voter pour participer au choix du candidat, ou cette possibilité sera-t-elle réservée aux seuls membres du PS ou d'une coalition qui se constituerait autour du PS ? Des interrogations sans réponse, mais qui, quelle que soit la formule choisie, ne clarifient pas le choix d'une politique et d'un individu pour les électeurs.

Chacun des dirigeants du PS se pose donc aujourd'hui comme un champion de la rénovation de son parti, et du même coup de la politique qui incarnerait la modernité, tout en se gardant de préciser ce qu'on entend par là. Et pour cause. Faire moderne, cela se réduit en fait à vouloir habiller les pratiques et les politiques anciennes avec des habits différents, mais ni nouveaux, ni neufs.

Vendredi 11,
samedi 12
et dimanche 13 septembre,
Lutte Ouvrière
sera présente
à la fête de L'Humanité.

Dans le stand Lutte Ouvrière, situé avenue Louise-Michel, près du Village du Livre, vous trouverez :

- Des débats sur l'actualité du communisme
Vendredi de 20 h à 22 h
Samedi de 17 h à 19 h
Dimanche de 14 h à 15 h 30
- Des expositions
La crise et la faillite du capitalisme
Les idées communistes
- Un espace librairie
Avec entre autres les publications de Lutte Ouvrière et des ouvrages sur le mouvement ouvrier

Mais ils auront du mal à convaincre que se présenter derrière, ou aux côtés d'un Bayrou, ce serait faire du neuf, que le recyclage d'anciennes ministres – comme Martine Aubry, Ségolène Royal – amènerait une politique inédite favorable à la population laborieuse, pas plus

que le remplacement de vieux politiciens, par de jeunes loups autoproclamés comme Valls, Peillon ou Montebourg offrirait une politique enfin destinée à répondre aux exigences du monde du travail.

Jean-Pierre VIAL

• Les Verts et la taxe carbone

Erreur de cible

Daniel Cohn-Bendit a jugé « ridicule » et « aberrant » la prise de position de Ségolène Royal et des dirigeants socialistes sur la taxe carbone. La fiscalité écologique est « une nécessité, une urgence » a-t-il déclaré.

La dirigeante des Verts, Cécile Duflot, a, sur ce même ton péremptoire et méprisant, traité ceux qui s'opposent à cette taxe carbone de « démagogues déconnectés de la réalité ». Mais dans quel monde vivent-ils ? A-t-on déjà vu une taxe sur la consommation être favorable aux milieux populaires ? Prenons la taxe sur l'essence (la TIPP), que les Verts prennent volontiers comme modèle. On peut constater à coup sûr qu'elle ne limite guère la consommation d'essence, surtout chez ceux qui n'ont pas d'autre choix que de prendre leur voiture pour se rendre à leur travail, ou pour leurs courses. Par contre elle grève lourdement le budget des catégories modestes. Il en sera de même pour cette taxe carbone qui s'ajoutera à la TIPP. Mais les

Verts et ceux qui ont pris comme fonds de commerce politique la défense exclusive de l'environnement, et se proclament les seuls défenseurs de la planète, ne se soucient guère du sort des femmes et des hommes qui essayent d'y vivre. Ils considèrent tous ceux qui s'opposent à leurs propositions comme des irresponsables, ne voyant pas plus loin que le bout de leur nez. Passons sur les aspects politiques de cette polémique. Mais il y a des moyens autrement sérieux et efficaces de prévenir la catastrophe écologique

Pour mettre un coup d'arrêt à cet inquiétant réchauffement climatique lié à l'émission des gaz à effet de serre, il est important de prendre en compte les causes de ce phénomène. Ce sont, écrit Rocard dans le rapport qu'il a remis au gouvernement pour justifier la taxe carbone, « un siècle et demi d'industrialisation, la coupe massive des forêts, ainsi que certaines méthodes agricoles ». Logiquement, on devrait en conclure que les remèdes sont à chercher du côté de l'organisation de la production industrielle

et agricole. Or, dans ce rapport il n'est pas question d'imposer au patronat des règles contraignantes, pourtant indispensables pour sauvegarder la planète.

Les Verts se placent donc sur le terrain du gouvernement : à discuter de la meilleure pédagogie possible pour faire la leçon – au prix fort – aux consommateurs, et surtout ceux des milieux populaires...

Leur choix consiste à exonérer de leurs responsabilités les pollueurs à grande échelle, tout en culpabilisant – et en faisant payer – la fraction de la population qui n'y est pour rien. En effet, ce ne sont pas les travailleurs de l'automobile qui décident de ce qu'ils produisent, ce ne sont pas non plus les ouvriers du bâtiment qui choisissent de construire des logements mal isolés thermiquement. Ce ne sont pas eux qui disposent des manettes pour gérer l'économie, donc la pollution industrielle, ni même individuelle. Si l'avenir de la planète doit être une préoccupation de tous, encore faut-il pour garantir ne pas se tromper de cible.

Jean SANDAY



Exonérer les pollueurs à grande échelle tout en faisant payer ceux qui n'y peuvent rien.